



LES ÉCHO-CHÈQUES

LE CHÈQUE CADEAU QUI FAIT ÉCHO DE BRIANÇON À SERRE CHEVALIER

Vous êtes nombreux à chercher à valoriser le travail de vos collaborateurs.

Mais quel moyen utiliser afin de limiter vos charges sociales?

Les Enseignes de Briançon vous proposent un nouveau modèle de chèques cadeaux.

>>Soyez acteur de l'économie locale en dynamisant le commerce de Briançon-Serre Chevalier

>>Valable 1 an dans plus de 100 commerces

>>Aucune commission sur les chèques cadeaux lors du remboursement aux commerçants. Vos frais sont limités : 10€ par tranche de 100 chèques cadeaux achetés.

>> Une offre de proximité

>>Valable dès le premier salarié

>>Exonération de charges sociales (soit 5% du plafond mensuel de la Sécurité sociale)

>>Un service du quotidien

>>Offrir des plaisirs



>> Une offre adaptée au briançonnais

>> Soyez acteur de l'économie locale en dynamisant le commerce de Briançon-Serre Chevalier

Grâce aux « Echo chèques », vous soutenez l'économie locale. Les chèques cadeaux nationaux sont liés aux grandes enseignes, souvent absentes de notre territoire, ou utilisés sur internet. Nos chèques cadeaux seront utilisés exclusivement chez les adhérents des Enseignes de Briançon.

>> Valable 1 an dans plus de 80 commerces

Les chèques cadeaux sont sécurisés, d'une valeur unique de 15€, valables durant 1 an à compter de leur achat. Plus de 80 commerces du briançonnais, adhérant aux Enseignes de Briançon, accepteront ce moyen de paiement. Ainsi notre offre est adaptée à notre territoire.

>> Aucune commission sur les chèques cadeaux lors du remboursement aux commerçants. Vos frais sont limités : 10€ par tranche de 100 chèques cadeaux achetés.

Sans charges pour les commerçants, un grand nombre d'établissements accepte les chèques cadeaux avec plaisir, contrairement aux chèques cadeaux nationaux qui sont soumis à des commissions importantes.

>> Une offre de proximité

Vous disposez d'un seul interlocuteur proche de vous : notre animatrice. Ainsi l'« Echo chèque » est un service de proximité avec une gestion locale et simplifiée. Les frais sont maîtrisés et limités, les commandes sont facilitées et souples. Nous y répondons avec rapidité.



>>Valable dès le premier salarié

Vous n'êtes pas obligés d'avoir un comité d'entreprise pour pouvoir offrir des chèques cadeaux. Ainsi toute entreprise peut valoriser le travail de ses collaborateurs même en n'ayant qu'un seul salarié.

>>Exonération de charges sociales (soit 5% du plafond mensuel de la Sécurité sociale)

Vous pouvez offrir des chèques cadeaux à vos employés, en bénéficiant d'une exonération du paiement des cotisations et contributions sociales.

Pour 2018, les prestations allouées par le comité d'entreprise ou par l'employeur directement, dans les entreprises dépourvues de comité d'entreprise, peuvent bénéficier de cette exonération, à condition que le montant total de l'ensemble des bons d'achat et cadeaux attribué à un salarié au cours de l'année civile n'excède pas 163€. Pour rappel, certains événements peuvent bénéficier d'exonérations de cotisations : naissance, mariage, pacs, retraite, fête des Mères et des Pères, Sainte Catherine et Saint Nicolas, Noël des salariés ou des enfants jusqu'à 16 ans, rentrée scolaire (pour les salariés ayant des enfants ayant moins de 26 ans dans l'année d'attribution du bon d'achat).

>>Un service du quotidien / Offrir des plaisirs

L'« Echo Chèque » est un outil pratique, efficace et simple, qui garantit de faire plaisir. Ce chèque cadeau est accepté dans plus de 80 commerces du Briançonnais. Ce chèque cadeau permet une offre importante de biens et de services dans les commerces de proximités. Les commerces de proximités offrent un professionnalisme abouti, un conseil individualisé, un service après vente remarquable, une écoute de la clientèle

Utiles : garages, lunettes, téléphonie, assurances...

Plaisirs / Loisirs : forfaits de ski, grands bains du Monétier, restaurants, sports, loisirs, prêt à porter, coiffeurs...

Quotidiennes : boucherie, presse...

De nombreux établissements nous rejoignent tous les jours!



Avec le soutien de :



Hautes-Alpes
le département



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Fédération Départementale
des **Associations de Commerçants**
et d'**Artisans** des Hautes-Alpes



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Hautes Alpes

Les Enseignes de Briançon
Central Parc – 05 100 BRIANÇON
04.92.22.33.83 – 06.14.69.86.02
lesenseignesdebriancon@gmail.com
www.lesenseignesdebriancon.fr
ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901



Rejoignez-nous
les.enseignes.de.briancon